

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	5^{ème}
Nom de site	POLIVEAU	Numéro	7510059486
Adresse du site	32, rue Poliveau	Hauteur	R+8 (24.60m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	16/01/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/02/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un relais de radiotéléphonie mobile sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et de 3 antennes 3G/4G/5G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 50°, 180° et 280°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 50° <4m - 180° <2V/m - 280° <3V/m 5G (3500): 50° <4V/m - 180° <4V/m - 280° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 27.35m (50 et 280°), 24.65m (180°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 28.32m (50 et 280°), 25.62m (180°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 sur la terrasse de l'immeuble.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège privé Soeur Rosalie	32 rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris	18m	OUI	85m	0.21
Ecole primaire privée Soeur Rosalie	32 rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris	18m	OUI	85m	0.67
Lycée privé Louise de Marillac	32 rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris	18m	OUI	90m	3.53
Crèche Familiale Municipale - Poliveau	38 RUE POLIVEAU 75005 PARIS	6m	NON	33m	0.22
EHPAD JARDIN DES PLANTES	18 Rue POLIVEAU, 75005 PARIS	18m	NON	81m	1.55
CRECHE COLLECTIVE	30 Rue Poliveau , 75005 PARIS	6m	NON	30m	0.74
CRECHE COLLECTIVE POLIVEAU	39 Bis rue Poliveau, 75005 PARIS	6m	NON	73m	0.53

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

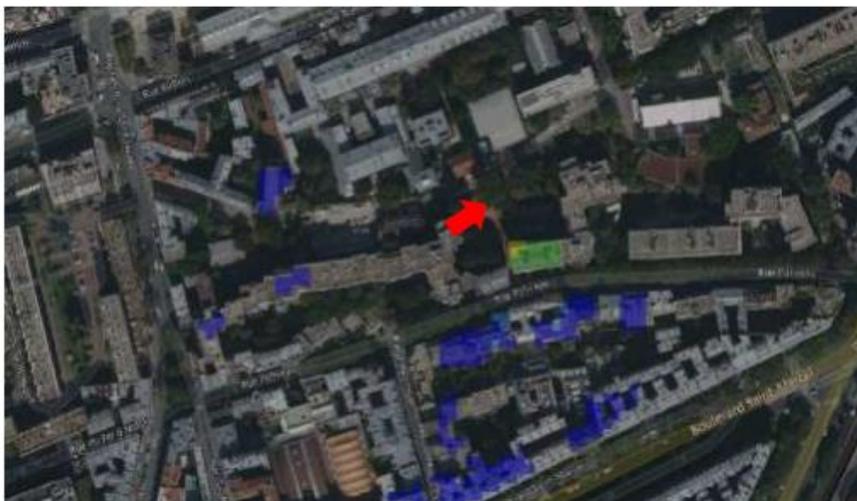
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	23.5 m	17.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 50°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

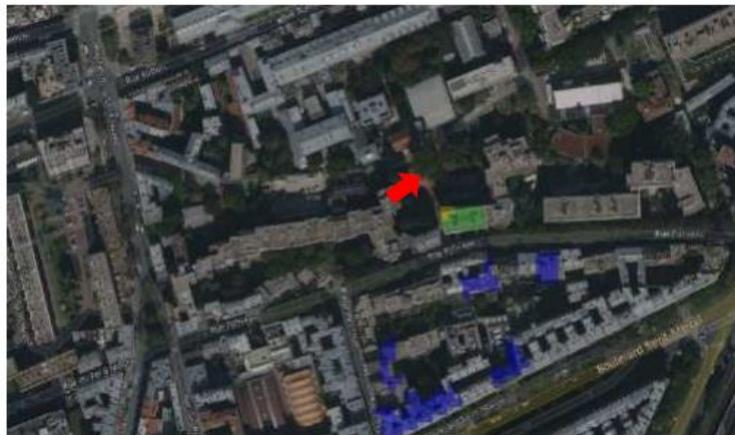
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 50°	Azimet 180°	Azimet 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts**Secteur 0 Azimut 50° :****Secteur 1 Azimut 180° :****Secteur 2 Azimut 280° :**